

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU DE LA REUNION  
Du 23 FEVRIER 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le Vendredi 23 Février 2018 à 20 heures, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude MINET, Maire.

Présents : Mmes MM. MINET, BALLEREAU, VINCENT, PAPI, GORGES, CHAVENAUD, LADANT, GUILLAUME, PARSAT.

a été nommé secrétaire : Madame PAPI Céline

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il convient de rajouter dans l'ordre du jour : DETR 2018.

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

**CONTRAT MAINTENANCE OUVRAGES ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide de confier à SUEZ EAU France SAS le contrat de maintenance des ouvrages d'assainissement ayant pour objet la visite électromécanique annuelle (postes de refoulement et station d'Épuration) pour un montant annuel de 850,00 euros H.T.

**RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION VIADUC A LA REGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE**

La convention de mise à disposition du viaduc définissant les conditions précises du déroulement des activités pour les besoins d'entraînement des personnels de l'unité est reconduite à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 et pour une durée de trois ans.

**CHAUFFERIE BOIS - FOURNITURE CHALEUR**

Suite à la mise en service de la chaudière bois et la distribution d'énergie par réseau de chaleur sur le quartier du Groupe Scolaire ; il y a lieu de fixer la tarification de la chaleur distribuée. La facture qui sera adressée aux abonnés tiendra compte de l'ensemble des dépenses liées à ce réseau de chaleur, à savoir :

- achat du combustible pour la production de chaleur (plaquettes bois, gaz)
- dépenses de fonctionnement et d'entretien (intervention du personnel communal à la chaufferie - électricité- maintenance .....)
- Amortissement des équipements.

## **BOUES STATION EPURATION**

L'offre présentée par la Chambre d'Agriculture pour la mise en oeuvre d'un protocole de suivi et d'auto-surveillance des épandages (bilan agronomique - étude des - étude des sols, analyses des boues ...) a été retenue et composée comme suit :

- ↳ Réalisation du plan d'épandage : 2 915.90 € HT
- ↳ Suivi agronomique épandages boues 1<sup>ère</sup> année : 1 195 € HT
- ↳ Suivi agronomique épandages boues année routine : 1 279.60 € HT

## **ATD36 : REPRESENTANT COMMUNE**

M. BALLEREAU Jean-Marc a été désigné pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale 36.

## **DEMANDE PARTENARIAT OPERATION BASKET SANTE EHPAD CLUIS**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à ce projet jugé non approprié aux résidents.

## **DETR 2018**

La proposition de La Poste pour la mise à disposition de tablettes numériques éducatives (valise de 16 tablettes) à l'école pour un montant forfaitaire de 8 680 € HT (installation, suivi et maintenance compris) est acceptée. Une subvention au titre de la DETR sera demandée pour cet investissement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la décision prise dans le cadre des délégations de pouvoir qu'il a reçues :

- Exercice du droit de préemption urbain : décision de renonciation pour les dossiers :
  - LEBALLEUR James concernant le bien situé « 2 Route d'Aigurande » ;
  - HUET Guillaume concernant le bien situé « 8 Rue Grande » ;
  - CREDIT MUTUEL pour le bien situé « 30 Rue de la Croix de la Mission » ;
  - LAFORET Pierre pour le bien situé « 18 Route d'Aigurande » ;
  - MASSE Françoise pour le bien situé « Le Grand Désert ».

### Demandes financement

Le Conseil Municipal ne donne pas suite aux demandes de financement participatif formulées pour des voyages en Espagne et en Allemagne.

### Demande Aide Financière

Le Conseil Municipal n'accède pas à la demande d'aide financière émanant du CDAD de l'Indre (Conseil Départemental d'Accès au Droit).

### Téléphonie ORANGE

L'opérateur ORANGE a un projet d'implantation d'un relais téléphonique en 3G et 4G sur la Commune (à proximité de la Rue de la Sablonnière) afin d'améliorer la qualité du réseau de téléphonie mobile et de permettre de répondre aux nouveaux usages de télécommunications.

### Travaux Voirie

Le Conseil Départemental va réaliser au cours de l'année 2018 des travaux de renforcement de la chaussée sur la RD 54 (Communes de CLUIS et ST DENIS DE JOUHET).

### INSEE :

Le résultat des comptages effectués par l'INSEE à l'issue du recensement de la population réalisé en janvier-février 2014, est utilisé pour actualiser tous les ans les populations légales de chaque commune. A ce titre, la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 porte la population totale de la Commune à 1 015 habitants.

### Nouvel exposant

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la présence d'un nouveau commerçant ambulant sur la Place de l'Eglise les vendredis matin de 9 H à 11 H pour la vente de poissons et crustacés.

### Informations diverses :

#### Abattage des peupliers à Cluis-Dessous

Les Ets GUILLON ont récupéré les peupliers.

#### Travaux Faîtage Eglise

Le devis établi par M. CLAUSTRAT Pascal pour les travaux de réfection du clocher (avec location élévateur 21 m) + démoussage toiture Eglise, laisse apparaître une dépense totale de 13 099.62 €. Un second devis sera demandé pour les travaux afférents au clocher uniquement.

Monsieur Le Maire indique que les travaux (toiture Eglise) consécutifs à la tempête ont été réalisés.

#### Avancement des travaux :

- Stockeur Boues : Certains travaux ont été refaits suite à des malfaçons constatées (soucis béton + charpente).
- Salle des Fêtes : L'opération « désamiantage » est réalisée ; la démolition des ouvrages est en cours.
- Dissimulation réseaux Ruelle des Fossés : Les travaux ont débuté.

#### Commémoration 19 mars

La célébration du 56<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu de la Guerre d'Algérie aura lieu le 19 mars 2018 à 11 heures au Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue.

#### Vol Gouttière

La gouttière en cuivre de la Halle a été dérobée, sans tiers identifié. Un dépôt de plainte a été déposé en Gendarmerie.

Le Maire fait part des vœux et remerciements pour les colis de Noël, des bons d'achat et du repas des aînés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.